

CONVOCATION

Assemblée régionale de l'URAASS Auvergne-Rhône-Alpes

Mardi 21 avril 2026 – de 14h00 à 16h30

**Lieu : Amphithéâtre Huvelin – Palais de l'Université – Lyon 3
15 quai Claude Bernard – 69007 Lyon**

Cher(e) Membre,

J'ai le plaisir de vous adresser la convocation à notre prochaine Assemblée régionale qui aura pour ordre du jour :

1. Accueil & actualités
 - Accueil par François Blanchardon & Guillaume Rousset, directeur du CRDMS : présentation du partenariat France Assos Santé – IFROSS-CRDMS (Université Lyon 3)
 - « Radio assos » : le forum de vos actus...
 - Notre RV du 18 juin : une journée conviviale pour « *Faire connaissance de toutes nos forces !* »
2. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée régionale du 10 avril 2025
3. Rapport moral de la Présidence de la délégation pour l'année 2025 : audition
4. Rapport d'activité de la délégation sur l'année 2025 (et projets 2026 !) : débats et adoption
5. Rapport de gestion de la délégation pour l'exercice 2025 : audition et échanges
6. Renouveler & pourvoir les mandats dans notre région pour... nous faire entendre !
 - Pourvoir les mandats en CDU : un défi collectif !
 - Renouveler les mandats de la CRSA : « retour sur la mandature qui s'achève » par Christian Brun, président de la CRSA, puis présentation de l'appel à candidatures
7. Questions diverses

Les documents suivants sont consultables en ligne sur : <https://auvergne-rhone-alpes.france-assos-sante.org/2026/03/19/assemblee-regionale-du-21-avril-2026/>

PV de l'assemblée régionale du 10 avril 2025

- Projet de résolutions
- Rapport d'activité 2025
- Rapport de gestion 2025
- Pouvoir

Seules les associations présentes ou représentées pourront prendre part au vote, c'est pourquoi nous vous remercions de nous confirmer votre présence via le formulaire <https://framaforms.org/21-avril-conference-debat-assemblee-regionale-1770299360>

Si, en tant que représentant légal ou régional de votre association (contact indiqué dans le bulletin d'adhésion), vous ne pouvez assister à cette assemblée régionale, nous vous invitons à vous faire représenter par un mandataire. Vous trouverez à cet effet un « pouvoir » sur l'espace dédié en ligne (cf. plus haut) que vous voudrez bien, après l'avoir complété et signé, remettre à votre mandataire ou retourner à notre siège régional (par mail – auvergne-rhone-alpes@france-assos-sante.org - ou courrier : 129, rue de Créqui, 69006 Lyon).

A noter que chaque membre ne peut détenir, en dehors de son droit de vote, plus d'un seul pouvoir formellement donné par un membre non présent.

L'équipe de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes, se tient à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions sur cette prochaine échéance.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le 20 mars 2026

France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Le Président



François BLANCHARDON